

# QUAI D'ORSAY / ENTREPRISES

**Le ministère des Affaires étrangères et européennes et DCNS partenaires pour l'accueil et l'accompagnement d'étudiants étrangers en France**

## Programme « DCNS / MAEE » - INDE

### **APPEL A CANDIDATURES année universitaire 2009-2010**

Le ministère français des Affaires étrangères et européennes (MAEE) et le Groupe DCNS ont décidé le 9 avril 2008 la création d'un programme pour l'accueil et l'accompagnement d'étudiants étrangers de haut niveau en France.

Ce dispositif fondé sur un partenariat public/privé a pour spécificité la mise en place de conditions d'accueil optimales et personnalisées et une sélection conjointe des étudiants entre le MAEE, DCNS et les établissements d'enseignement supérieur français partenaires.

Pour la deuxième année de ce programme, **6 bourses** seront attribuées.

### **POUR QUEL TYPE D'ETUDES ?**

Les bourses d'études « DCNS / MAEE » sont attribuées pour un cycle d'études en France en **Master 1, Master 2 ou Master spécialisé** :

- **Sciences pour l'ingénieur**
- ou
- **Economie, gestion**

dans l'une des écoles suivantes(\*) :

- **Ecole Navale de Brest**, pour 12 mois d'études en Master 2 (niveau minimum requis : 1st year Master's degree (Master 1), et français niveau TEF 2 (360))
- ou
- **Ecole Centrale de Nantes**, pour 22 mois d'études en Master 1 et 2 (cursus complet - niveau minimum requis : diplôme de Bachelor )
- ou
- **Audencia Nantes**, pour 16 mois d'études en Master 1 (niveau minimum requis : diplôme de Bachelor )
- ou
- **Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs des Etudes et Techniques d'Armement – ENSIETA**, pour 12 mois d'études en Master spécialisé (niveau minimum requis : 2nd year Master's degree (Master 2) – sous réserve de l'accréditation du Master.

(\*) *Les candidats doivent parallèlement à leur dossier de demande de bourse s'inscrire dans l'un des établissements partenaires du programme.*

*Le montant des frais de scolarité, imputables à l'étudiant, diffère selon les établissements. Seuls les boursiers du gouvernement français inscrits dans des établissements d'enseignement publics sont exonérés du paiement des droits d'inscription administratifs.*

## QUELS SONT LES AVANTAGES PROPOSÉS ?

- l'attribution par DCNS d'une bourse incluant :
  - o une allocation de 600 € par mois pour les frais de vie, pendant toute la durée de la formation académique (hors stage) ;
  - o l'intégralité du montant des frais de formation ;
- une gratification mensuelle par DCNS du stage en entreprise, d'un montant 1.000 €
- un tutorat au sein de DCNS ;
- les stages effectués au sein du groupe DCNS ;
- à l'obtention du diplôme, une proposition de contrat aux étudiants engagés et passionnés qui partagent les ambitions et les valeurs de l'entreprise ;
- le bénéfice de stages intensifs de français organisés par les Alliances françaises, avant le départ en France, par l'intermédiaire de l'ambassade de France ;
- l'attribution par le MAEE du statut de boursier du gouvernement français ;
- une bourse de couverture sociale ;
- le bénéfice de l'allocation personnalisée au logement.

## QUI EST ÉLIGIBLE ?

Des étudiants :

- indiens,
- âgés de 30 ans maximum dans l'année de la sélection,
- ne bénéficiant pas déjà d'une bourse du gouvernement français,
- dont le dossier pour une bourse du gouvernement français n'a pas déjà été écarté lors d'une précédente évaluation.

Remarques importantes :

- les étudiants bi-nationaux ne sont pas éligibles ;
- sont d'emblée rejetées les candidatures à une formation en apprentissage, ou ayant trait à la formation continue ;
- la maîtrise de la langue française n'est pas un pré-requis mais un atout au moment de la sélection et un objectif à atteindre en fin de séjour de l'étudiant en France. *Pour l'Ecole Navale de Brest, une maîtrise des structures de base du français (niveau TEF 2 (360)) est requise pour suivre les enseignements, dispensés à 50% en français et à 50% en anglais.*

## QUAND S'EFFECTUE LA SÉLECTION ?

- **Jusqu'au 24 avril 2009** : envoi des candidatures au service culturel de l'ambassade de France;
- **Entre le 24 avril et le 13 mai 2009** : pré-sélection sur dossier des candidatures par l'ambassade de France et l'établissement d'enseignement supérieur français ;
- **Le 13 mai 2009** : envoi aux candidats pré-sélectionnés d'une convocation à un entretien de motivation à l'ambassade de France ;
- **Deuxième quinzaine de mai 2009** : sélection des dossiers des candidats lors d'un comité local sous l'égide de l'Ambassade de France, en présence de représentants du ministère et des établissements d'enseignement supérieur et d'un manager de DCNS. La liste des candidats retenus est annoncée à l'issue de cette journée.

**La liste des lauréats** est alors publiée sur le site Internet du ministère des Affaires étrangères et européennes, de l'ambassade de France du pays d'origine de l'étudiant, et de DCNS.

## SUR QUELS CRITERES S'EFFECTUE LA SÉLECTION ?

Les critères pris en compte sont les suivants:

- l'excellence du candidat telle qu'elle ressort du parcours universitaire antérieur,
- la qualité du projet professionnel,
- le niveau d'anglais,
- le niveau de français (*une maîtrise des structures de base du français (niveau TEF 2 (360)) est requise pour suivre les enseignements de l'Ecole Navale de Brest*),
- l'intérêt de l'étudiant pour les métiers de DCNS.

A égalité de niveau et de compétence, les responsables du programme s'attacheront à privilégier des candidats de ressources modestes.

**Les dossiers de candidature au programme « DCNS / MAEE »  
sont téléchargeables sur le site de l'ambassade de France.**

## **CONTACTS**

**Ambassade France en Inde :**

**ashok.charoth@diplomatie.gouv.fr**

**[www.france-in-india.org/fr/](http://www.france-in-india.org/fr/)**

**Informations générales :**

**DCNS :**

**[www.dcnsgroup.com](http://www.dcnsgroup.com)**

**Ministère des Affaires étrangères et européennes :**

**[http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france\\_830/education-universite-formation\\_1043/etudier-france-bourses\\_4933/quai-orsay-entreprises-les-programmes-bourses-cofinancees\\_19289/programme-dcns-maee\\_19293/index.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/education-universite-formation_1043/etudier-france-bourses_4933/quai-orsay-entreprises-les-programmes-bourses-cofinancees_19289/programme-dcns-maee_19293/index.html)**

**Informations sur l'accueil en France  
et la couverture sociale et médicale :**

**EGIDE :**

**[www.egide.asso.fr/jahia/Jahia/accueil](http://www.egide.asso.fr/jahia/Jahia/accueil)**